Ville de Dreux

Date de réception du dossier complet
(cadre réservé à la Ville de Dreux) :
N° de dossier (Année – ordre d'arrivée) :

COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE DES PROFESSIONNELS

DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION POUR LES RIVERAINS PROFESSIONNELS IMPACTES PAR LES TRAVAUX DE LA VILLE DE DREUX

- **Afin de pouvoir étudier votre demande d'indemnisation, merci de nous retourner ce dossier dument complété accompagné des pièces justificatives (voir annexe).**
- **Toutes les rubriques doivent obligatoirement être renseignées.**

PROJET

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale ou nom commercial : _ _ _

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Historique de l'entreprise *(maximum 10 lignes)*

Produits et/ou services proposés (Préciser les caractéristiques de commercialisation des produits ou services vendus : vente sur rendez-vous, vente d'impulsion, vente liée à une saisonnalité, vente liée à un événement commercial (Fête des Mères, Saint Valentin…), répartition du chiffre d'affaires, quantité produite à l'année etc…) *(maximum 10 lignes)*

Modes de commercialisation :

Type de vente	% du chiffre d'affaires
Vente en magasin	
Vente en ligne	
Ventes livrées	
Ventes sur foires et marchés	
Autres	

Clientèle :

Type de vente	% du chiffre d'affaires
Clientèle de proximité	
Clientèle de passage	
Clientèle de particuliers	
Clientèle de professionnels	

PROJET

Lieux d'exercice des annexes et succursales de l'entreprise dans la Ville de Dreux, adresses des établissements secondaires (Adresse 1, Adresse 2, Adresse 3) :

_ _ _ _

IDENTIFICATION DU DOMMAGE SUBI

Période des travaux ayant impacté l'activité de l'entreprise (de date à date) : _ _ _

Autres nuisances. Décrire la nature et la durée des nuisances, autres que celles résultant des restrictions d'accès, ayant fait obstacle à la poursuite momentanée de l'exploitation ou ayant profondément affecté les conditions d'exploitation.

_ _ _ _

_ _ _ _

DONNEES FINANCIERES RELATIVES A L'ENTREPRISE

	N-3	N-2	N-1	N
Capital				
Fonds propres				
Chiffre d'Affaires				
Résultat net				

PROJET

Montant de la réparation indemnitaire demandée :_____Euros

NB : montant communiqué pour information de la commission ne présageant pas de la suite donnée

Mode de calcul de l'indemnité demandée à détailler :

PROJET

DETTES SOCIALES OU FISCALES

Créances privilégiées : inscrire « à jour » ou le montant dû si celui-ci dépasse le mois exigible. Dans le casoù un accord de règlement différé du retard aurait été obtenu, indiquer le montant et l'échéancier.

URSSAF	
RSI	
TVA	
CET	
IS	

Avez-vous engagé une procédure d'étalement de vos dettes fiscales et sociales ? Si oui quelles sont lesmodalités engagées ?

_ _ _ _

Nom du Cabinet : _

Adresse : _

N° de Siret : _

Adresse électronique **:** _

N° de téléphone : _

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) M
atteste sur l'honneur :

☐ l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier

☐ que l'entreprise est à jour de ses obligations législatives et réglementaires (attestations de régularité fiscale et sociale à joindre)

Fait à _____ , le _____

Signature et cachet du représentant

PROJET

PIECES A ANNEXER AU DOSSIER

Pièces obligatoires
- Extrait K.Bis ou extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers de moins de 3 mois
- Avis de situation SIRENE de moins de 3 mois (téléchargeable sur https://avis-situation-sirene.insee.fr/)
- Les liasses fiscales des 3 années de référence (bilan, compte de résultat et annexes)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- Attestations de régularité fiscales et sociales
- Une facture de l'expert-comptable mandaté pour la réalisation du dossier

Pièces facultatives
- Photos significatives sur la situation du lieu de l'activité

- Témoignages de la clientèle le cas échéant
- Justificatifs des coûts supplémentaires engagés par l'entreprise

Vous pouvez également ajouter, si vous le jugez utile, toutes les pièces de nature à justifier de conditions particulières d'exploitation, et de manière générale, toutes les pièces de nature à établir la réalité des préjudices subis du fait des travaux et le bien-fondé de la demande d'indemnisation.

Dans l'hypothèse où le demandeur ne pourrait pas fournir l'un des documents ci-dessus, il devra fournir à la commission un justificatif expliquant l'absence de ce document.
Toute absence de document non-motivée ou insuffisamment motivée pourra entraîner le rejet de la demande.

PROJET

DOSSIER COMPLET A ADRESSER A

Quoi ?	Comment ?	A qui ?

1 copie originale du dossier datée et signée + pièces à joindre	Par courrier postal	**Mairie de Dreux Service Urbanisme Commission Indemnisation Amiable 2 RueChâteaudun BP 20159 28103 Dreux cedex**
1 copie scannée du dossier datée et signée + pièces à joindre	Par courriel (fichier au format PDF)	**urbanisme@ville-dreux.fr**

- **Un courrier vous sera systématiquement envoyé pour accuser réception de votre demande.**
- **Pour toute question relative au dossier, merci de contacter le Service Urbanisme au 02 37 38 84 67**

PROJET